

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 15 juillet 2024

Le Conseil a décidé

de préavis favorablement l'organisation d'une régata de bateaux les 28 et 29 septembre 2024 autour du Léman.

d'accepter le projet de réfection et de sécurisation de la plage pour un montant de Fr.127'242.35. Une partie sera subventionnée par le canton. L'entreprise adjudicatrice est la société PYGARGUE spécialisée pour des travaux sous-marin.

d'adjuger à l'entreprise ISR Injectobohr les travaux spéciaux pour le futur réservoir communal pour un montant de Fr.22'311.00 HT.

d'accepter le dossier de construction de Monsieur Edmond Duchoud tel que présenté par la commission communale des constructions, soit démolition de la haie existante et son remplacement par une paroi vitrée.

de valider la demande d'autorisation de la famille Pierre-Alain Frossard telle que présentée par la commission communale en matière de construction, à savoir la modification de la teinte des façades extérieures.